



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ophtalmologistes

Question écrite n° 102479

Texte de la question

M. Alain Calmette attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologiste dans le département du Cantal. Déjà frappé par une raréfaction du réseau des médecins généralistes, le Cantal souffre aussi d'une diminution du nombre de spécialistes, en particulier les ophtalmologistes. Cette situation déjà très tendue ne peut, si rien n'est fait, que se dégrader compte tenu de l'âge moyen des praticiens en activité. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures en cours ou envisagées pour assurer l'installation des médecins dans les spécialités et les lieux d'exercice fragiles où la continuité des soins est menacée.

Données clés

Auteur : [M. Alain Calmette](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102479

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 863